

# Cogit'OPC

WORKING PAPER N°7

**LE SECTEUR CULTUREL  
À L'ÉPREUVE DE LA CRISE  
SANITAIRE (PREMIÈRE VAGUE)**  
Isabelle Paindavoine



Dépôt légal: D/2020/14.336/8

Éditeur responsable: Isabelle Paindavoine, 44, boulevard Léopold II à 1080 Bruxelles.  
Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Belgique)  
Téléphone: 00 32 2 413 22 22 – adresse du site: [www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be) – mél.: [opc@cfwb.be](mailto:opc@cfwb.be)  
Graphisme et mise en page: Kaos Films

Illustration de couverture: Adobe Stock - lapandr

Tous droits de reproduction réservés pour tous pays et par tous les moyens que la technologie permet – Les interprétations et les analyses que cette publication contient n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs respectifs; elles ne représentent pas nécessairement l'opinion de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

LE SECTEUR CULTUREL À L'ÉPREUVE DE LA CRISE  
SANITAIRE (1<sup>re</sup> VAGUE) : ÉTAT DES LIEUX POUR LES  
OPÉRATEURS SOUTENUS PAR LA FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Isabelle Paindavoine

Avec la collaboration de Maud Van Campenhoudt pour les tableaux statistiques

## PLAN

<b>Introduction</b>	5
<b>1. Éléments de cadrage de l'enquête</b>	6
a. Objet et périmètre de l'enquête	6
b. Méthodologie	7
<b>2. Diversité des répondants</b>	8
<b>3. Résultats de l'enquête pour les opérateurs culturels</b>	9
3.1. L'impact du Covid-19 sur les activités	9
a) Perception de l'impact sur les activités	9
b) Nature de l'impact sur les activités	10
c) Impacts financiers	12
d) Impact moral sur le personnel	14
3.2. Réactivité des organisations	16
a) Recours aux mesures d'aides exceptionnelles	16
b) Mesures prises à l'égard du personnel	18
c) Mesures prises à l'égard des volontaires	19
d) Mesures prises à l'égard du public	20
e) Réorientation des activités	21
f) Perspectives	23
3.3. Attentes et besoins	23
<b>Conclusion</b>	25

## INTRODUCTION

En Belgique, le retour des congés de détente 2020 (congés de carnaval) sera synonyme de l'apparition des premiers cas de coronavirus; une première série de mesures sont dès lors prises pour limiter sa propagation, dont la suspension des cours à partir du 12 mars et l'annulation des activités récréatives, sportives, culturelles, folkloriques privées ou publiques.

Mais le 17 mars, suite à la réunion du Conseil National de Sécurité, notre vie va prendre une tournure inattendue.

C'est ainsi que la Belgique entre en confinement général, dès le 18 mars 2020 à 12h, avec pour conséquences l'obligation de rester le plus possible chez soi pour limiter les contacts extérieurs, la fermeture des magasins non essentiels et des entreprises ne pouvant organiser le télétravail ou ne pouvant garantir la distanciation sociale, l'interdiction des voyages non essentiels à l'étranger...

Le 27 mars, Sophie Wilmès annonce que les mesures de confinement initialement prévues jusqu'au 5 avril sont prolongées jusqu'au 19 avril, elles le seront encore jusqu'au 3 mai.

L'ensemble des secteurs d'activité souffre de cette situation et le secteur culturel n'échappe pas à la règle.

Le 4 mai marquera le démarrage du plan belge de déconfinement.

Fin mai, le Cabinet de la Ministre Linard, conscient de la nécessité d'analyser les impacts de la crise liée au Covid-19, chargeait l'Observatoire des politiques culturelles et l'Administration générale de la Culture de réaliser une enquête sur les conséquences de la crise pour les opérateurs culturels. Au même moment, le Service général du Pilotage et de Coordination des Politiques transversales du Secrétariat Général de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) travaillait sur un questionnaire pour le lancement d'une enquête auprès du secteur associatif (enquête transversale touchant plusieurs domaines de compétences de la FW-B dont la Culture et réalisée auprès des responsables opérationnels des associations agréées/reconnues par la FW-B ou bénéficiaires d'une convention pluriannuelle ou d'un contrat-programme de la FW-B).

Afin de ne pas multiplier les initiatives auprès des acteurs soutenus par la FW-B, il a été convenu que c'est l'enquête transversale qui serait privilégiée et que l'Observatoire se chargerait de l'analyse des résultats spécifiques à la Culture.

Ces résultats font l'objet de la présente publication. Nous invitons cependant le lecteur à les replacer dans leur contexte. Ceux-ci sont issus des déclarations des opérateurs culturels interrogés lors de la 1<sup>re</sup> vague de l'épidémie, personne n'imaginait à ce moment-là que nous en connaîtrions une seconde...

Par conséquent, les résultats présentés tendent sans doute à sous-évaluer les conséquences actuelles des nouvelles mesures de confinement pour les opérateurs culturels... Une nouvelle enquête nous permettrait de voir comment leurs avis ont évolué depuis lors.

## 1. ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE L'ENQUÊTE

### a. Objet et périmètre de l'enquête<sup>1</sup>

La crise sanitaire et la période de confinement ont marqué considérablement les activités et les pratiques professionnelles de chacun. S'il est encore tôt pour recenser l'ensemble de leurs conséquences, une seconde vague étant en cours au moment d'écrire ces lignes, l'objectif de cette enquête réalisée durant la 1<sup>re</sup> vague était d'établir un premier état des lieux sur la manière dont les organisations et les équipes qui les font vivre ont géré cette période particulière.

La réalisation de l'enquête a été confiée à la Direction de la Recherche du Secrétariat général de la FW-B. L'Observatoire des politiques culturelles ainsi que l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse ont été étroitement associés à cette démarche.

Trois questions de recherche ont guidé l'élaboration du questionnaire :

- Quel a été l'impact du confinement sur les organisations en termes d'activités et d'économie ?
- Qu'ont mis en place les organisations durant le confinement et après ce dernier ?
- À la suite de la période de confinement, comment les organisations envisagent-elles leur avenir ?

Ce questionnaire se voulait le plus transversal possible afin de recouvrir au mieux les réalités de chacun.

Ont été concernés par cette enquête, les responsables opérationnels des associations agréées/reconnues par la FW-B ou bénéficiaires d'une convention pluriannuelle ou d'un contrat-programme de la FW-B, et ce, dans les domaines de compétences suivants :

- Culture: tous les secteurs;
- Sport: les fédérations sportives et les centres sportifs locaux (intégrés) (CSL et CSLI);
- Aide à la jeunesse: les services agréés par le secteur de l'Aide à la jeunesse;
- Maisons de justice: les partenaires agréés ou conventionnés apportant de l'aide aux justiciables;
- ONE: les ATL (Accueil temps libre) à savoir les écoles de devoirs, les centres de vacances et l'accueil extrascolaire;
- Secrétariat général de la FW-B<sup>2</sup>: les organisations subventionnées dans le cadre de l'appel à projets PCI (promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité) et de l'Égalité des chances, qui ne sont subventionnées dans aucun autre secteur visé.

<sup>1</sup> Direction de la recherche, "Les opérateurs de la Fédération Wallonie-Bruxelles à l'épreuve de la crise sanitaire: état des lieux", Rapport intermédiaire, Octobre 2019.

<sup>2</sup> Compte tenu du faible taux de réponse (10 questionnaires reçus), ce secteur a été retiré du périmètre et fera l'objet d'une analyse particulière par la Direction de la Recherche du Secrétariat général de la FW-B.

## b. Méthodologie

C'est le questionnaire administré en ligne qui a semblé le plus approprié pour récolter un maximum de données.

L'enquête a été réalisée au départ des adresses de courriers électroniques fournies par les différentes directions ou services de la FW-B en charge des dossiers de reconnaissance/subventionnement des acteurs visés par l'enquête.

Au total, ce sont 3.729 cibles<sup>3</sup> (dont 2.006 pour la Culture) qui ont été sollicitées pour participer à l'enquête.

Lancée le 24 juin 2020, l'enquête a été clôturée le 13 juillet 2020 avec un nombre de 1.430 répondants dont 832 pour la Culture (soit respectivement un taux de réponse de 38 % tous domaines confondus et 41 % pour la Culture).

Il est important de rappeler que cette enquête se déroule dans un contexte de déconfinement progressif. Depuis la phase 2 (entamée le 18 mai), les musées ont pu rouvrir sous conditions, les entraînements sportifs et cours à l'extérieur ont pu reprendre. La phase 3, qui a débuté le 8 juin, marque la reprise d'activités culturelles sans public ainsi que de toutes les activités sportives (seuls les sports de contact sont limités et les piscines restent fermées). Au 1<sup>er</sup> juillet, la phase 4 a débuté avec la réouverture des cinémas et des représentations culturelles et sportives avec public, toujours sous certaines conditions. (Direction de la Recherche, 2019).

La présente publication est consacrée aux résultats relatifs à la Culture. Cependant, s'agissant, au départ, d'une enquête transversale, nous allons également, pour certaines thématiques, comparer les résultats de la Culture avec ceux des autres domaines de compétences de la FW-B concernés par l'enquête.

Il s'agit de présenter les résultats en termes de statistiques descriptives (répartition des répondants), à savoir : un tableau de fréquence/pourcentage pour chacune des variables (questions) de l'enquête et, pour certaines variables (variables pour lesquelles il n'y a pas des recodages importants à faire ou un nombre trop important de "non-réponses" ou de "non concernés"), le croisement avec les différents domaines de la culture tels qu'ils se présentent dans l'organigramme de l'Administration générale de la Culture ; ces domaines sont : patrimoine, action territoriale, audiovisuel, éducation permanente, jeunesse, création artistique, lettres et livre. Notons que la répartition des opérateurs culturels cumulant plusieurs subventions est fonction du domaine culturel pour lequel ils reçoivent la subvention la plus élevée.

Pour chaque croisement avec les domaines culturels, nous faisons référence aux résultats du test du Khi-carré (d'indépendance) – test qui permet de détecter s'il y a ou non relation entre deux variables nominales – ainsi que du V de Cramer qui mesure l'intensité de la relation entre les deux variables. La valeur du V de Cramer se situe toujours entre 0 et 1. Plus elle est proche de 0, plus il y a indépendance entre les deux variables

<sup>3</sup> Les organisations financées par une subvention PCI ou Égalité des chances ne sont pas incluses dans ce chiffre (cf. note de bas de page précédente).

étudiées. Plus elle se rapproche de 1 (cas de complète dépendance), plus la relation entre les deux variables est forte. Cependant, précisons que dans des analyses de type sociologique, il est rare d'avoir des associations qui dépassent les 0,4 ou 0,5. Autrement dit, une association de 0,3 peut en général déjà être considérée comme forte.

Nous attirons l'attention du lecteur sur le fait que lorsque le test du Khi-carré n'est pas significatif, nous avons indiqué qu'il n'y avait pas de lien avec les domaines culturels (ou que le croisement avec les domaines culturels n'était pas significatif) mais nous n'avons pas illustré par un tableau, les résultats de ce croisement.

## 2. DIVERSITÉ DES RÉPONDANTS

**Tableau 1. Répartition des répondants par domaine de compétences de la FW-B**

	Périmètre	Répondants	Taux de réponse
Aide à la jeunesse	408	190	47%
Culture	2006	832	41%
Maisons de justice	87	58	67%
Sport	161	89	55%
ONE	1067	261	24%
<b>Total</b>	<b>3729</b>	<b>1430</b>	<b>38%</b>

Le taux de réponse global à l'enquête (38 %) est satisfaisant et le nombre de questionnaires reçus est relativement élevé (1430); ce dernier critère étant une qualité requise pour juger de la qualité d'un échantillon. Cependant, ceci ne garantit pas la représentativité de ce dernier (Direction de la Recherche, 2019).

S'agissant, pour rappel, d'une enquête sur base volontaire, il n'est pas question ici de mesurer la représentativité des répondants au sens statistique du terme.

Toutefois, nous souhaitons nous assurer de la diversité des répondants de manière à ce que les résultats reflètent au mieux leurs réalités.

Pour ce faire, la comparaison entre le groupe de répondants et celui du périmètre de départ est un critère essentiel pour juger de la diversité des résultats obtenus en termes de domaines culturels.

**Tableau 2. Répartition des répondants pour la Culture**

	Périmètre		Répondants	
	Fréquence	Pourcentage	Fréquence	Pourcentage
Action territoriale	298	15%	158	19%
Audiovisuel	120	6%	43	5%
Création artistique	430	21%	193	23%
Éducation permanente	521	26%	190	23%
Jeunesse	317	16%	114	14%
Lettres et Livre	141	7%	41	5%
Patrimoine	179	9%	93	11%
<b>Total</b>	<b>2006</b>	<b>100%</b>	<b>832</b>	<b>100%</b>

Plusieurs remarques peuvent être formulées à la lecture des tableaux 1 et 2 :

- Les taux de réponse par domaine de compétences sont satisfaisants à l'exception de celui de l'ONE. Cette situation crée un déséquilibre entre le poids relatif de ce domaine au sein des personnes interrogées (29 %<sup>4</sup>) et au sein des répondants (18 %<sup>5</sup>) et incite à la prudence quant à la portée des résultats pour ce domaine de compétences ;
- Les opérateurs culturels occupent un poids relatif important au sein des répondants (58 %<sup>6</sup>) qui s'explique par un taux de réponse satisfaisant à l'enquête (41 %<sup>7</sup>) avec pour conséquence un poids relatif au sein des répondants qui est conforme à celui qu'il occupe au sein du périmètre de départ (54 %)<sup>8</sup> ;
- Au sein des domaines culturels, la répartition des répondants est plutôt en adéquation avec la répartition du périmètre, et ce, même s'il existe quelques déséquilibres comme, par exemple, la sur-représentativité de l'action territoriale et la sous-représentativité de l'éducation permanente.

Dans l'enquête, les taux de réponse obtenus, ainsi que les répartitions plutôt équilibrées des répondants selon les domaines culturels, conduisent au constat de la diversité des résultats.

### 3. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE POUR LES OPÉRATEURS CULTURELS

#### 3.1. L'impact du Covid-19 sur les activités

##### a) Perception de l'impact sur les activités

**Tableau 3. Perception de l'impact sur les activités<sup>9</sup> pour l'ensemble des opérateurs culturels**

	Fréquence	Pourcentage
Faible ou inexistant	50	6%
Réduction significative	415	51%
Augmentation significative	27	3%
Mise en veille momentanée	247	30%
Il est trop tôt pour le dire	79	10%
<b>Total</b>	<b>818</b>	<b>100%</b>

Sans surprise, la culture a subi de plein fouet les conséquences du confinement et 51 % des répondants déclarent avoir subi une réduction significative de leurs activités. Ce résultat est un peu plus élevé que celui de l'ensemble des répondants tous domaines de compétences confondus où il atteint 48 %. La culture se situe en seconde position,

4 Ce pourcentage est obtenu par le rapport suivant : 1067/3729

5 Ce pourcentage est obtenu par le rapport suivant : 261/1430

6 Ce pourcentage est obtenu par le rapport suivant : 832/1430

7 Ce pourcentage est obtenu par le rapport suivant : 832/2006

8 Ce pourcentage est obtenu par le rapport suivant : 2006/3729

9 Taux de réponse : 98 %.

après les maisons de justice où le pourcentage est de 56 %, et est ex aequo avec l'ONE (51 %). Dans le sport, la tendance est plutôt à une mise en veille momentanée (49 %). L'aide à la jeunesse se distingue des autres domaines avec plus d'un répondant sur cinq (22 %) qui déclare une augmentation significative des activités.

Au sein des domaines culturels, la réduction significative des activités touche plus particulièrement les opérateurs relevant de la création artistique, les opérateurs jeunesse ainsi que les opérateurs issus de l'action territoriale.

**Tableau 4. Répartition des répondants selon le domaine culturel**

	Action territoriale	Audiovisuel	Création artistique	Éducation permanente	Jeunesse	Lettres et Livre	Patrimoine
Faible ou inexistant	1%	12%	4%	8%	4%	5%	16%
Réduction significative	55%	43%	58%	42%	56%	51%	43%
Augmentation significative	2%	10%	2%	3%	8%	2%	2%
Mise en veille momentanée	38%	19%	28%	35%	20%	29%	30%
Il est trop tôt pour le dire	5%	17%	8%	12%	12%	12%	8%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Khi-carré significatif au seuil de 0,05 V de Cramer = 0,145							

#### b) Nature de l'impact sur les activités

En corollaire avec le résultat précédent, la quasi-totalité des opérateurs culturels (94 %) ont été contraints d'annuler tout ou partie de leurs événements/activités<sup>10</sup>.

Cette tendance forte s'observe également dans les autres domaines de compétences de la FW-B.

Au sein des domaines culturels, des différences sur la nature de l'impact sont observées.

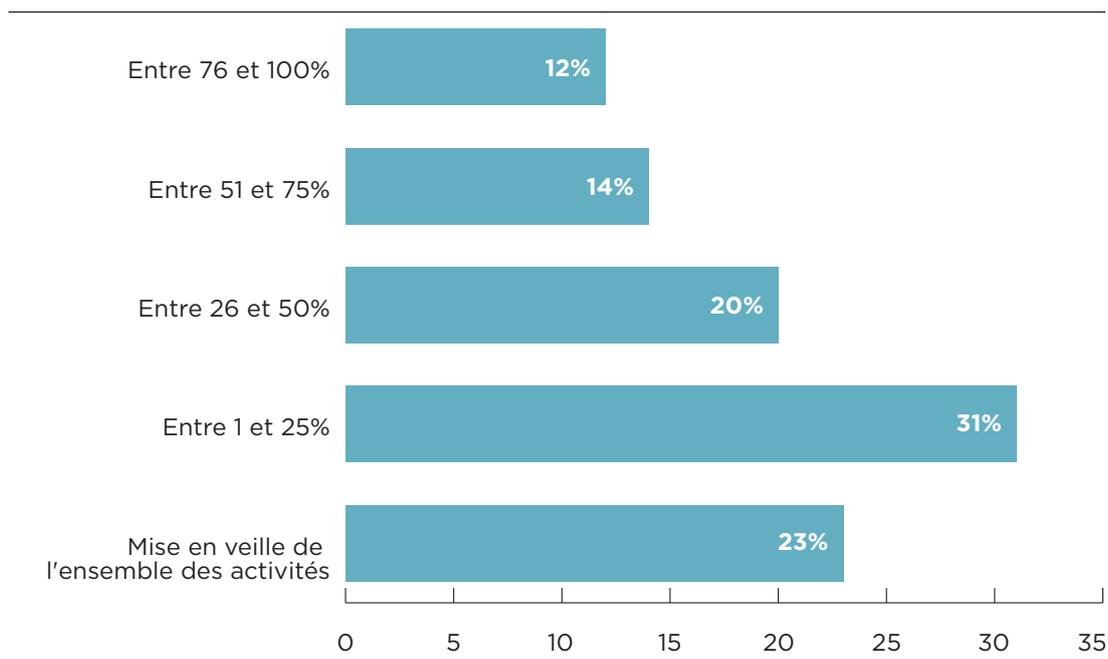
Ainsi, les opérateurs relevant de l'action territoriale, la création artistique ou les lettres et livre ont davantage été touchés par une annulation de la totalité des événements/activités prévus. Pour la jeunesse, la même tendance est observée mais moins marquée. Pour les opérateurs émanant de l'audiovisuel, c'est davantage une annulation partielle des événement/activités tandis que pour l'éducation permanente, c'est équilibré entre annulation partielle et totale.

**Tableau 5. Croisement, selon le domaine culturel, de l'annulation ou non des activités/événements**

	Action territoriale	Audiovisuel	Création artistique	Éducation permanente	Jeunesse	Lettres et Livre	Patrimoine
Non	3%	10%	7%	5%	3%	13%	11%
Oui, partiellement	31%	64%	34%	47%	45%	33%	42%
Oui, totalement	66%	26%	59%	48%	52%	54%	47%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Khi-carré significatif au seuil de 0,05 V de Cramer = 0,154							

Afin d'affiner quelque peu cette question, nous avons demandé aux opérateurs qui n'ont pas dû annuler d'événements/activités (6 %) ou qui ont dû en annuler certains (40 %) mais pas la totalité (54 %) de quantifier le volume d'activités qu'ils ont pu maintenir pendant le confinement.

**Figure 1. Part des activités maintenues pendant le confinement<sup>11</sup>**



Bien qu'épargnés de l'annulation de la totalité de leurs activités, ces opérateurs ont néanmoins, pour près d'un sur cinq, été contraints de mettre en veille l'ensemble de leurs activités durant la période de confinement. Si on y ajoute les 31 % qui n'ont pu maintenir qu'au maximum un quart de leurs activités, force est de constater que la dynamique de l'offre culturelle en FW-B a été fortement impactée par le confinement.

Au moment de l'enquête et ne présageant pas l'arrivée d'une seconde vague épidémique, les opérateurs culturels ont été invités à se projeter et à nous indiquer la

<sup>11</sup> Taux de réponse: 97 %.

part de leurs activités qu'ils pensaient être en mesure de maintenir entre le début du déconfinement et la fin de l'année 2020.

Les résultats, illustrés ci-dessous, sont le reflet d'une certaine résilience de la part des opérateurs culturels; près de 2/3 d'entre eux pensaient alors pouvoir maintenir au minimum 50 % de leurs activités.

L'analyse par domaine culturel permet d'affiner ce constat. En effet, il semblerait que l'optimisme était davantage présent au sein de l'audiovisuel (84 % des opérateurs espéraient maintenir au minimum 50 % de leurs activités) et du secteur jeunesse (où la part est de 74 %). Pour le domaine audiovisuel, ce résultat s'explique sans doute par le fait que les opérateurs aient été moins impactés par une annulation de la totalité des activités (cf. Tableau 5).

**Tableau 6. Part des activités qui seront maintenues entre le déconfinement et la fin de l'année 2020<sup>12</sup>**

	Action territoriale	Audiovisuel	Création artistique	Éducation permanente	Jeunesse	Lettres et Livre	Patrimoine	Total
Mise en veille de l'ensemble des activités	2%	0%	3%	3%	0%	3%	1%	2%
Entre 1 et 25%	9%	10%	17%	14%	6%	13%	12%	12%
Entre 26 et 50%	23%	7%	28%	21%	20%	18%	26%	22%
Entre 51 et 75%	34%	29%	26%	25%	40%	21%	30%	30%
Entre 76 et 100%	32%	55%	26%	37%	34%	46%	31%	34%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Khi-carré significatif au seuil de 0,05 V de Cramer = 0,115								

### c) Impacts financiers

Bien conscients que l'impact financier réel ne va pouvoir se mesurer que plus tard, lorsque la crise économique liée à l'épidémie sera terminée ou, à tout le moins, perdra de son intensité, nous avons souhaité sonder les personnes interrogées sur les effets à très court terme qu'elles pouvaient déjà mettre en exergue.

Les personnes interrogées pouvaient choisir plusieurs réponses (ce qui explique que le total des pourcentages figurant dans le tableau 7 est supérieur à 100 %) et les résultats obtenus soulignent une certaine diversité dans les réponses fournies; cependant, c'est au niveau du choix de l'impact le plus souvent cité que les divergences apparaissent entre les domaines de compétences de la FW-B, reflétant sans doute la manière dont les opérateurs culturels ont pu ou non poursuivre leurs activités durant le confinement<sup>13</sup>.

<sup>12</sup> Taux de réponse: 96 %.

<sup>13</sup> Les résultats du Khi-carré ne peuvent être obtenus pour des questions à choix multiples.

Ainsi, pour l'ONE, les maisons de justice et l'aide à la jeunesse, l'impact le plus cité est les dépenses supplémentaires auxquelles il a fallu consentir pour accomplir les missions (respectivement 55 %, 43 %, 43 %). Pour le sport, c'est l'impact "perte de revenus totale liée aux activités n'ayant pas pu avoir lieu" qui est le plus souvent cité (54 %) tandis que pour la culture, c'est la perte de revenus partielle (46 %).

**Tableau 7. Impacts financiers sur la situation des opérateurs culturels au moment de l'enquête**<sup>14</sup>

	Fréquence	Pourcentage
Aucun impact	75	9%
Une perte de revenus d'activités partielle	378	46%
Une perte de revenus d'activités totale	204	25%
Une perte de subvention(s)	60	7%
Des dépenses engagées devenues inutiles car des activités/événements ont été annulés	256	31%
Des dépenses supplémentaires pour continuer à accomplir nos missions	243	29%
Une baisse des aides financières publiques	44	5%
Une baisse des aides financières privées	74	9%
Une difficulté de trésorerie liée à un report des activités et des financements	102	12%
Je ne suis personnellement pas en mesure de répondre à cette question	55	7%
Autres	40	5%
<b>Total</b>	<b>826</b>	

Conformément aux résultats obtenus aux questions précédentes, c'est tout naturellement la perte de revenus partielle liée aux activités n'ayant pas pu avoir lieu qui a été mise en avant par près de la moitié des opérateurs culturels. Sont directement liées à ce constat, les dépenses engagées devenues inutiles suite à l'annulation des activités/événements.

Les soutiens financiers, qu'ils soient publics ou privés, semblent avoir été maintenus puisqu'ils sont globalement peu cités par les opérateurs.

Relevons enfin que si près d'un opérateur culturel sur dix estimait, au moment de l'enquête, que la crise n'avait eu aucun impact sur sa situation, l'analyse par domaine culturel révèle des différences entre les domaines. Ainsi, c'est auprès des opérateurs relevant du patrimoine que la part des opérateurs ayant déclaré que la crise n'avait aucun impact sur leur situation au moment de l'enquête est la plus importante (14 %). Elle est de 12 % en éducation permanente, 10 % en action territoriale, 8 % en jeunesse, 7 % en audiovisuel et dans le domaine des lettres et livre, et enfin 5 % en création artistique.

Nous avons, par ailleurs, demandé aux opérateurs culturels de se projeter vers la fin de l'année 2020 et de nous indiquer, au départ des mêmes items, quels seraient,

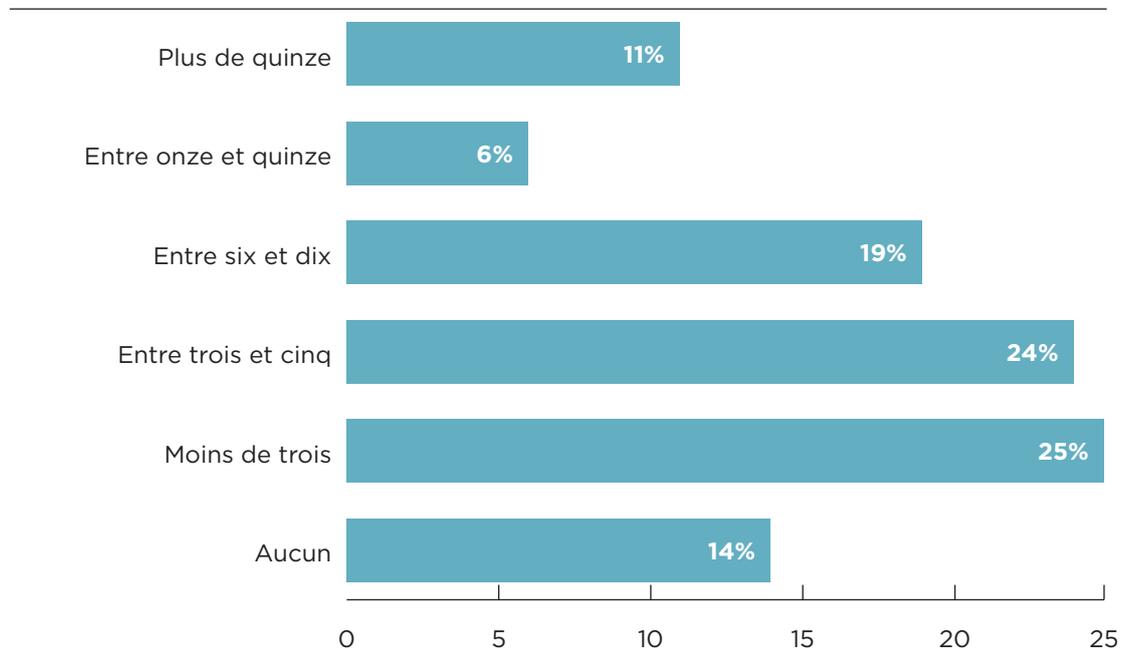
<sup>14</sup> Taux de réponse: 99 %.

selon eux, les impacts financiers sur leur organisation<sup>15</sup>. Bien entendu, au moment où nous leur avons posé cette question, ils n'auraient pas pu imaginer qu'un second confinement serait décidé par le Gouvernement, obligeant à nouveau le secteur culturel à suspendre ses activités.

Bien qu'un opérateur sur quatre faisait déjà preuve de prudence en nous indiquant qu'il était trop tôt pour répondre à cette question, les résultats traduisaient plutôt un optimisme puisque, par exemple, 4 % d'opérateurs (au lieu de 25 % dans le tableau précédent) déclarent une perte de revenus d'activités totale et 18 % (au lieu de 31 %) déclarent des dépenses engagées devenues inutiles du fait de l'annulation d'activités/d'événements. En contrepartie, ils sont un peu plus nombreux à déclarer comme impact une perte de revenus d'activités partielle (59 % au lieu de 46 %).

#### d) Impact moral sur le personnel

**Figure 2. Nombre de salariés (en ETP)<sup>16</sup>**



Près de deux-tiers des répondants (63 %) comptent moins de 5 équivalents temps plein.

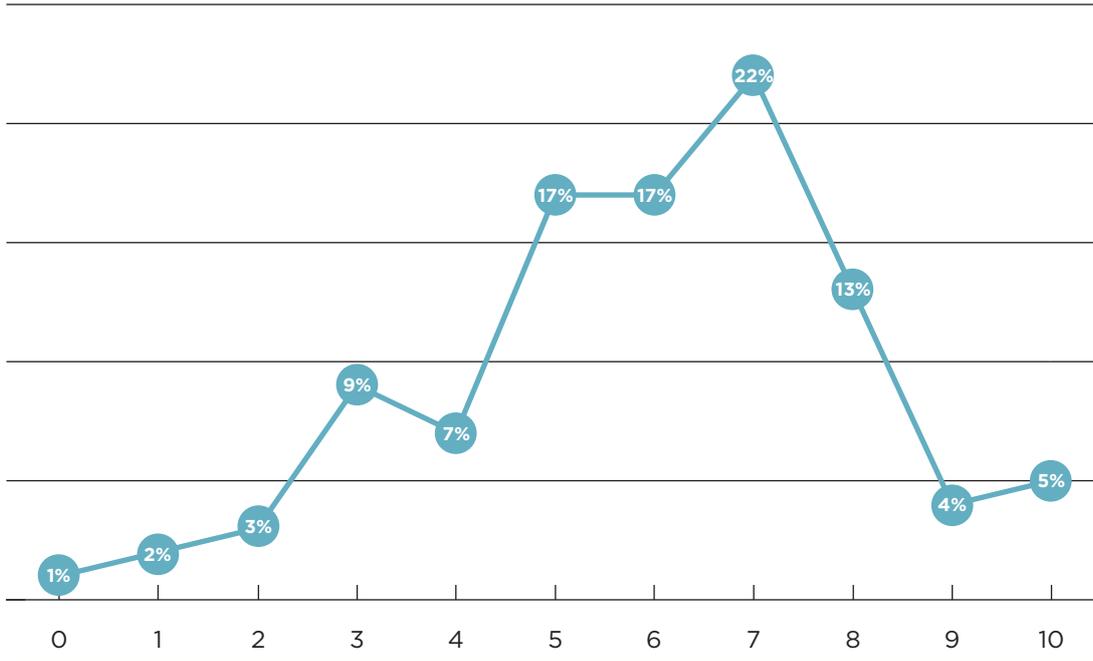
C'est dans le domaine des lettres et livre que la part des opérateurs sans salarié est la plus importante (32 %)<sup>17</sup>. Par comparaison, dans les autres domaines, elle oscille entre 0 % (jeunesse) et 23 % (patrimoine). À l'inverse, c'est dans le domaine de l'audiovisuel que la part des opérateurs culturels ayant plus de 15 ETP est la plus élevée (19 %); dans les autres domaines, elle oscille entre 0 % (lettres et livre) et 15 % (action territoriale).

<sup>15</sup> Taux de réponse: 99 %.

<sup>16</sup> Taux de réponse: 100 %.

<sup>17</sup> Khi-carré significatif au seuil de 0,05; V de Cramer = 0,155.

**Figure 3. Évaluation de l'impact moral de la crise sur le personnel<sup>18</sup>**



Sur base des réponses fournies par les responsables sur une échelle de 0 à 10 (où 0 = aucun impact moral et 10 = impact moral très important), il semblerait que le moral du personnel travaillant dans la culture tous domaines confondus a certes été touché mais, au moment de l'enquête, cela reste un impact modéré. En effet, si la note la plus souvent attribuée est 7/10, la note moyenne (ainsi que la médiane<sup>19</sup>) se situe à 6/10<sup>20</sup>.

Des résultats équivalents sont observés dans les autres domaines de compétences de la FW-B.

Par contre, la lecture des résultats obtenus au sein des différents domaines culturels indique des disparités dans l'impact sur le plan moral. Pour ce croisement, nous avons recodé les modalités de réponses en trois groupes: de 0 à 3, de 4 à 6 et de 7 à 10.

Ainsi le personnel des opérateurs relevant de la création artistique ont, selon les dires de leurs responsables, été davantage touchés par la crise: comme l'indique le tableau ci-dessous, 54 % de ces opérateurs mentionnent une note entre 7 et 10. Dans les autres domaines, cette part est au maximum de 44 %; relevons le 25 % dans le domaine des lettres et livre.

<sup>18</sup> Cette question n'a été posée qu'aux 713 opérateurs culturels ayant déclaré avoir à minima un salarié. Taux de réponse: 96 %.

<sup>19</sup> En statistique descriptive, la médiane est la valeur qui partage une distribution ordonnée de valeurs (salaires, chiffres d'affaires...) en deux parties égales.

<sup>20</sup> L'écart-type est à 2,3. En statistique descriptive, l'écart-type est une mesure de la dispersion d'un ensemble de valeurs autour de la moyenne. Plus il est élevé, plus la dispersion des valeurs est importante.

Tableau 8. Impact moral de la crise sur le personnel selon le domaine culturel

	Action territoriale	Audiovisuel	Création artistique	Éducation permanente	Jeunesse	Lettres et Livre	Patrimoine
De 0 à 3	16%	32%	8%	14%	13%	36%	23%
De 4 à 6	40%	26%	38%	49%	47%	39%	37%
De 7 à 10	44%	41%	54%	37%	40%	25%	40%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

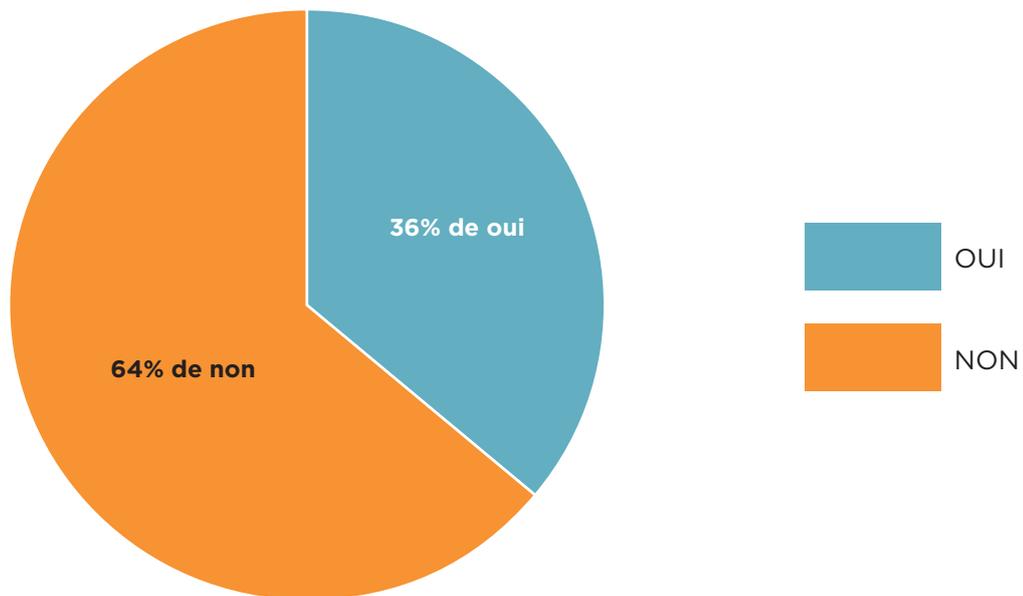
Khi-carré significatif au seuil de 0,05  
V de Cramer = 0,161

Il serait intéressant de voir, dans une prochaine enquête, dans quelle mesure la seconde vague de l'épidémie et les mesures de confinement qui lui ont succédé ont altéré ces résultats.

### 3.2. Réactivité des organisations

#### a) Recours aux mesures d'aides exceptionnelles

Figure 4. Part des opérateurs culturels ayant eu recours aux aides du secteur public<sup>21</sup>



Face à la situation, le Gouvernement de la FW-B ainsi que d'autres pouvoirs publics ont cherché à offrir des solutions, notamment en termes de soutiens financiers.

Pour ce qui concerne plus particulièrement la FW-B, nous retiendrons le Fonds d'urgence qui, avec une enveloppe de 89 millions d'euros, avait pour but de venir en aide aux structures impactées par les mesures de confinement. Un quart de cette enveloppe a été consacré aux domaines culturels.

<sup>21</sup> Taux de réponse 91 %.

Pour bénéficier de cette aide, il fallait compléter un dossier et satisfaire à une série de conditions (cumulatives), à savoir :

- Annulation d'une ou de plusieurs activités ;
- Perte de revenus ou coûts supplémentaires (déduction faite des baisses des charges d'exploitation) ;
- Respect du paiement des honoraires des prestataires culturels et artistiques (y compris les techniciens) ;
- Tentative de limitation du préjudice en ayant recours à d'autres moyens (aides des autres niveaux de pouvoir, dialogue avec les partenaires financiers comme la banque, sollicitation du public pour éviter le remboursement des billets...).

Au moment de l'enquête, un peu plus d'un tiers des opérateurs culturels interrogés (36 %) déclarent avoir fait appel aux mesures financières proposées par les différents niveaux de pouvoir. Dans les autres domaines de compétences de la FW-B, le recours à ces mesures est moins prégnant et oscille entre 10 % (maisons de justice) et 28 % (ONE).

Le croisement avec le domaine culturel indique que ce sont les opérateurs issus de la création artistique et des lettres et livre qui ont davantage sollicité ces mesures de soutien (respectivement 66 % et 57 % des opérateurs)<sup>22</sup>. À l'inverse, les opérateurs issus de l'action territoriale et du secteur jeunesse étaient moins nombreux (respectivement 10 % et 21 %) alors qu'ils sont parmi les domaines les plus touchés par une réduction significative des activités (cf. Tableau 3).

Bien que les opérateurs culturels aient multiplié les initiatives pour obtenir du soutien auprès des différents niveaux de pouvoir (Fédéral, Région wallonne, Région bruxelloise, Fédération Wallonie-Bruxelles)<sup>23</sup>, c'est la FW-B qui est le plus souvent citée : 75 % des opérateurs ayant sollicité un soutien se sont adressés à la FW-B, soit de manière exclusive (pour près de la moitié d'entre eux), soit en complément d'une sollicitation à une autre instance.

Parmi les 64 % d'opérateurs culturels n'ayant pas sollicité de mesures d'aides financières, les raisons invoquées sont multiples (la question était à choix multiples)<sup>24</sup> :

- 43 % des opérateurs culturels déclarent ne pas être dans les conditions ;
- 23 % disent ne pas avoir reçu d'information sur le sujet ;
- 21 % ne voyaient pas l'utilité d'y recourir.

Au moment de l'enquête, un tiers de ces opérateurs déclaraient qu'ils ne solliciteraient pas d'aides dans les mois à venir, 59 % ne savaient pas encore se positionner sur cette question<sup>25</sup>, enfin 8 % répondaient par l'affirmative à la question.

<sup>22</sup> Khi-carré significatif au seuil de 0,05; V de Cramer = 0,419.

<sup>23</sup> Taux de réponse: 97 %.

<sup>24</sup> Taux de réponse: 99 %.

<sup>25</sup> Taux de réponse: 91 %.

b) Mesures prises à l'égard du personnel

**Tableau 9. Organisation du personnel**<sup>26</sup>

	Fréquence	Pourcentage	Part du personnel concerné (moyenne)	Part du personnel concerné (médiane)
Recours au chômage partiel	198	28%	14%	0%
Recours au télétravail	623	89%	61%	70%
Travail en présentiel en respectant les mesures préventives	445	64%	21%	15%
Licenciements	9	1%	0%	0%
Autres	53	8%	3%	0%
<b>Total</b>	<b>699</b>		<b>100%</b>	

Cette question relative aux mesures prises à l'égard du personnel n'a été posée qu'aux 713 opérateurs culturels nous ayant répondu avoir à minima un salarié.

Les moyennes et les médianes figurant dans le tableau 9 ont été calculées sur le total des répondants ayant à minima un salarié, de manière à obtenir ici le profil moyen et médian de la gestion du personnel au sein des opérateurs concernés.

C'est le télétravail qui apparaît comme la mesure la plus relevée par les opérateurs culturels; il en est de même dans les autres domaines de compétences de la FW-B à l'exception de l'ONE où le travail en présentiel est le plus souvent cité (82 % contre 68 % pour le télétravail).

Le tableau 9 montre non seulement que le recours au télétravail a été activé/renforcé auprès d'un nombre élevé d'opérateurs culturels, mais aussi que la part du personnel concerné par cette nouvelle organisation est également élevée; le télétravail concerne, en moyenne, 61 % du personnel des opérateurs. Par conséquent, il s'agit bien là d'une mesure largement répandue auprès du personnel des opérateurs culturels employant des salariés. Par comparaison, le travail en présentiel, qui concerne près de deux tiers des opérateurs, ne touche in fine, en moyenne, que 21 % du personnel.

Au moment de l'enquête, seul 1 % des opérateurs culturels ont déclaré avoir dû se résigner à un ou à des licenciements<sup>27</sup>... Nous espérons que la seconde vague n'est pas venue détériorer ce résultat...

<sup>26</sup> Taux de réponse: 98 %.

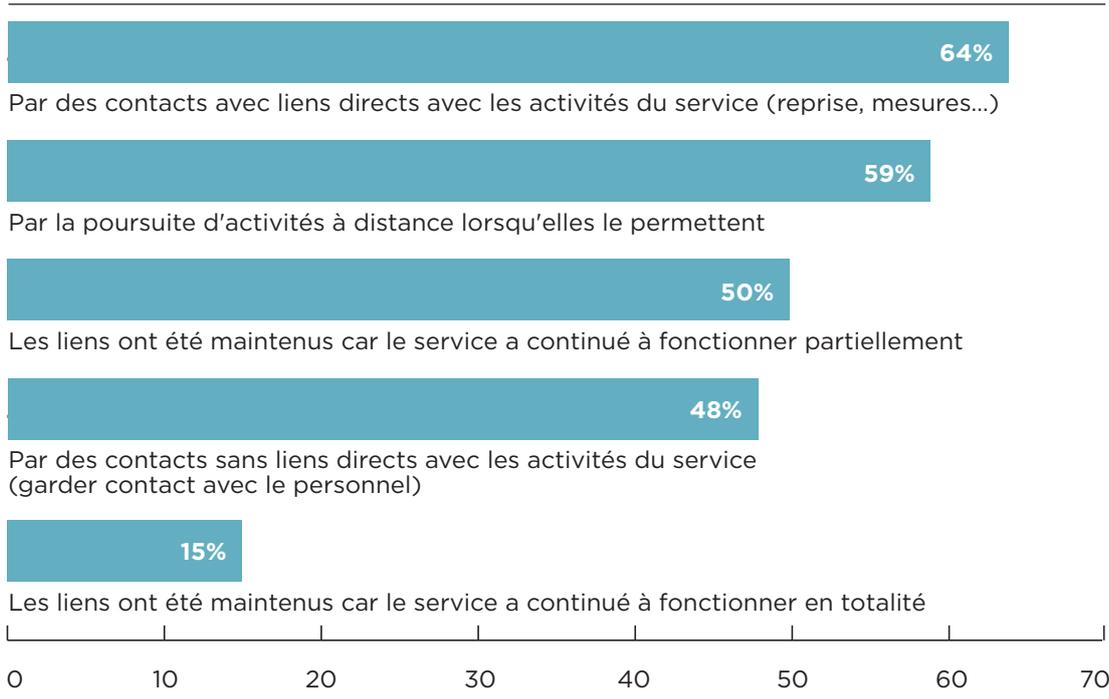
<sup>27</sup> La part du personnel concerné en moyenne est inférieure à 1 %, raison pour laquelle, vu que nous présentons les chiffres sans décimale, il est indiqué 0 % dans le tableau.

À l'exception de 2 opérateurs culturels, tous les autres nous ont déclaré avoir maintenu des contacts avec leurs travailleurs<sup>28</sup>.

Les résultats, qui figurent au graphique ci-dessous, indiquent que les opérateurs culturels ont interpellé leurs travailleurs, tant par rapport aux activités du service que pour simplement garder un contact avec eux.

Cette question n'a été posée qu'aux 713 opérateurs culturels nous ayant répondu avoir à minima un salarié. Elle est, en outre, à choix multiples, raison pour laquelle le total des pourcentages est supérieur à 100 %.

**Figure 5. Types de liens/relations maintenus avec les travailleurs<sup>29</sup>**



### c) Mesures prises à l'égard des volontaires

59 % des opérateurs culturels déclarent avoir des volontaires au sein de leur organisation<sup>30</sup>; c'est au sein du patrimoine, de l'éducation permanente et de la jeunesse, que la part des opérateurs ayant des volontaires est la plus élevée. À l'inverse, c'est auprès des opérateurs relevant de la création artistique et des lettres et livre que la part est la plus faible.

<sup>28</sup> Taux de réponse: 93 %.

<sup>29</sup> Taux de réponse: 99,7 %.

<sup>30</sup> Taux de réponse: 93 %.

**Tableau 10. Présence de volontaires dans les organisations selon le domaine culturel**

	Action territoriale	Audiovisuel	Création artistique	Éducation permanente	Jeunesse	Lettres et Livre	Patrimoine	Total
Oui	57%	49%	40%	72%	71%	41%	75%	59%
Non	43%	51%	60%	28%	29%	59%	25%	41%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

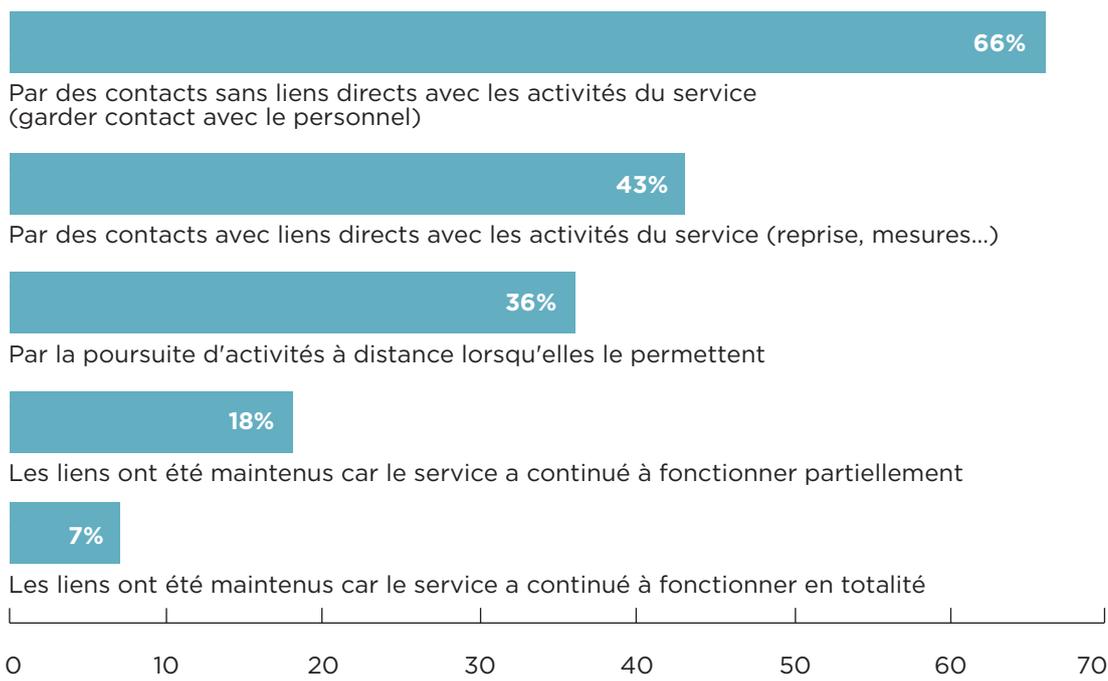
Khi-carré significatif au seuil de 0,05  
V de Cramer = 0,283

La grande majorité des opérateurs culturels (85 %) <sup>31</sup> a également maintenu des liens/relations avec leurs volontaires.

Notons que cette tendance s’observe au sein de tous les domaines culturels.

Ici, c’est surtout les contacts informels, sans lien direct avec les activités, qui ont été privilégiés.

**Figure 6. Types de liens/relations maintenus avec les volontaires <sup>32</sup>**



**d) Mesures prises à l’égard du public**

Le confinement n’a pas empêché les opérateurs culturels de mobiliser leurs équipes afin de maintenir des liens avec leurs publics/adhérents.

<sup>31</sup> Taux de réponse: 95 %.

<sup>32</sup> Taux de réponse: 100 %. La question est à choix multiples: le total des pourcentages est supérieur à 100 %.

Parmi les actions les plus souvent citées nous retiendrons<sup>33</sup> :

- Relayer les messages officiels (79 %) ;
- Prendre des nouvelles (75 %) ;
- Maintien des missions du service (65 %) ;
- Proposer des animations/activités à distance (56 %).

Notons que 59 % des opérateurs culturels<sup>34</sup> déclarent avoir pu, durant la 1<sup>re</sup> vague de l'épidémie, identifier auprès de leurs publics/bénéficiaires, des besoins/attentes/demandes spécifiques liés à la crise. Ce résultat n'est pas lié au domaine culturel.

#### e) Réorientation des activités<sup>35</sup>

Plus de la moitié (56 %) des opérateurs culturels ont été amenés à réorienter leurs activités durant le confinement. Ce résultat est plus élevé que dans les autres domaines de compétences de la FW-B où la part des organisations ayant réorienté leurs activités oscille entre 32 % (sport) et 47 % (aide à la jeunesse).<sup>36</sup>

Nous ne disposons pas d'information quant à savoir si cette décision a été vécue comme une contrainte ou une opportunité. En outre, elle est tributaire de l'impact des mesures de confinement sur l'annulation totale ou partielle du programme d'activités.

**Tableau 11. Réorientation des activités selon le domaine culturel**

	Action territoriale	Audiovisuel	Création artistique	Éducation permanente	Jeunesse	Lettres et Livre	Patrimoine	Total
Oui	66%	41%	44%	54%	73%	34%	56%	56%
Non	34%	59%	56%	46%	27%	66%	44%	44%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
Khi-carré significatif au seuil de 0,05 V de Cramer = 0,228								

Au sein des domaines culturels, la jeunesse et l'action territoriale se distinguent par une part plus importante de leurs opérateurs qui ont réorienté leurs activités. Sans pouvoir le vérifier, il est possible que cette décision ait été motivée par la réduction significative de leurs activités. En effet, pour rappel, ces deux domaines sont parmi les plus touchés par une réduction significative des activités (cf. Tableau 3).

Comme le montre le graphique ci-dessous, c'est avant tout vers le numérique que les opérateurs culturels se sont lancés.

<sup>33</sup> Taux de réponse: 91 %. La question est à choix multiples: le total des pourcentages est supérieur à 100 %.

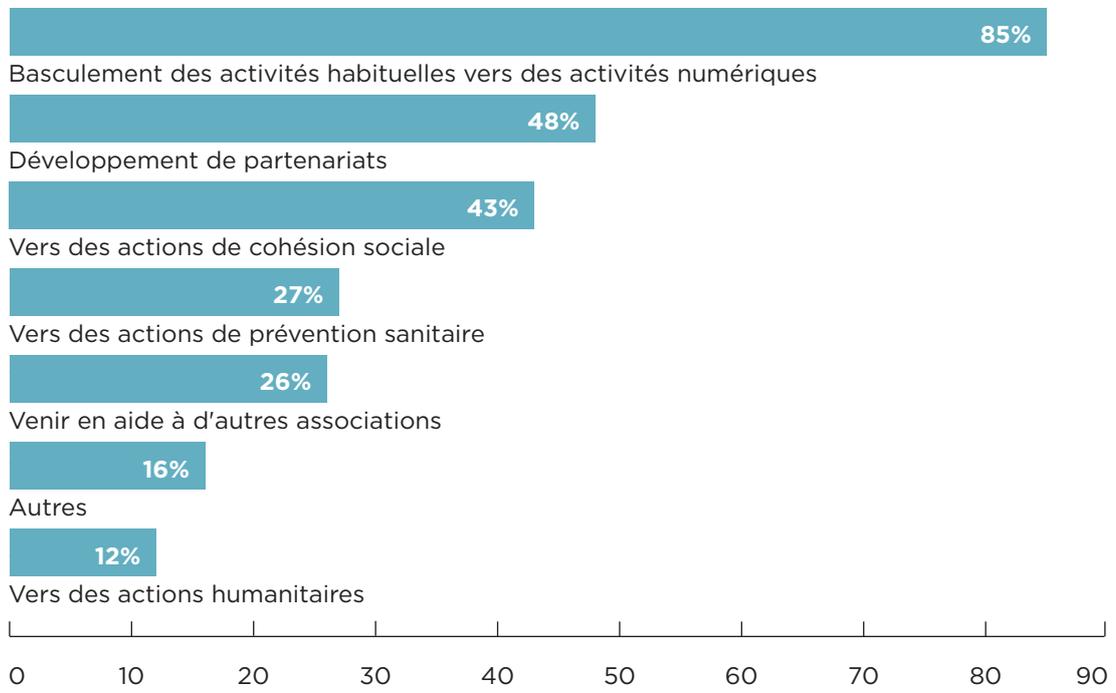
<sup>34</sup> Taux de réponse: 79 %.

<sup>35</sup> Taux de réponse: 91 %.

<sup>36</sup> Tous domaines de compétences confondus, ce pourcentage est de 49 %.

Bien que cette tendance s'observe également dans les autres domaines de compétences de la FW-B, c'est au sein de la culture que la part des organisations qui s'y sont attelées est la plus importante, dans les autres domaines de compétence, elle oscille entre 70 % (sport) et 81 % (aide à la jeunesse).

**Figure 7. Réorientation des activités**<sup>37</sup>



Le développement de partenariats arrive en seconde position et concerne près de la moitié des opérateurs culturels. Le croisement<sup>38</sup> avec les domaines culturels permet de conclure que cela concerne davantage les opérateurs en création artistique (parmi ceux qui ont réorienté leurs activités, 80 % ont notamment opté pour le développement de partenariats), en éducation permanente et en jeunesse (dans les deux cas, 77 % des opérateurs ayant réorienté leurs activités ont choisi de développer des partenariats).

En troisième position, c'est la réorientation vers des actions de cohésion sociale. Ici, par contre, le croisement ne permet pas de conclure que cela concerne plus favorablement l'un ou l'autre domaine culturel.

Parmi les opérateurs culturels ayant réorienté leurs activités (pour rappel 56 %), une part importante (82 %) déclarent que cette réorientation aura un impact durable sur leur programme d'activités<sup>39</sup>. Ce point de vue est partagé quel que soit le domaine culturel des opérateurs.

Nous avons demandé aux opérateurs culturels qui déclarent ne pas avoir réorienté leurs activités (44 %) si, à l'avenir, ils pensaient pouvoir réorienter leurs activités vers

<sup>37</sup> Taux de réponse: 98 %. La question est à choix multiples: le total des pourcentages est supérieur à 100 %.

<sup>38</sup> Khi-carré significatif au seuil de 0,05; V de Cramer = 0,236.

<sup>39</sup> Taux de réponse: 83 %.

de nouvelles demandes liées au déconfinement<sup>40</sup>. 65 % répondent par la négative avant tout car ils estiment que ce n'est pas le rôle de leur association (43 %), soit parce que l'opérateur a continué à travailler normalement (13 %), soit parce que les travailleurs et volontaires ont été mobilisés uniquement en faveur des bénéficiaires (9 %). À l'inverse, 33 % se disaient enclins à une réorientation de leurs activités, pour autant que les autorités sanitaires leur disent comment faire.

Ces prises de position ne sont pas liées aux domaines culturels; le croisement ne permet pas de mettre en exergue une association entre ces variables.

#### f) Perspectives

Sans pouvoir présumer, au moment de l'enquête, qu'un second confinement restreindrait à nouveau l'offre culturelle, nous avons demandé aux opérateurs culturels quelles seraient, à la reprise de leurs activités, leurs priorités.

Parmi les opérateurs qui se sentent concernés par cette question (86 %, les autres étant des opérateurs n'ayant pas connu de réelle suspension de leurs prestations<sup>41</sup>), la priorité sera davantage donnée<sup>42</sup> à l'activité quotidienne de l'organisation (83 %), aux bénéficiaires (77 %) et au personnel (76 %), qu'à l'organisation d'événements ponctuels (46 %), à la redéfinition du travail de l'organisation (35 %) ou encore aux volontaires (28 %).

### 3.3. Attentes et besoins

Pour terminer le questionnaire, les opérateurs culturels ont été invités à choisir, parmi dix modalités, les trois à l'égard desquelles ils ont des besoins en termes de soutien, de conseil ou d'accompagnement<sup>43</sup>. Nous leur avons demandé de prioriser leurs choix de 1 à 3 (1 étant le besoin le plus important).

Un opérateur sur quatre (24 %) s'est dit non concerné par la question.

Pour les autres, les besoins portent principalement sur le maintien de la vie de l'association à distance (cité par 45 % des opérateurs culturels concernés), l'accueil/animation (cité par 40 % des opérateurs culturels concernés) et l'organisation des ressources humaines salariées dont le télétravail (cité par 40 % des opérateurs culturels concernés).

La lecture du tableau 12 permet de constater que le maintien de la vie de l'association à distance est, non seulement, la modalité le plus souvent citée mais elle constitue également, pour ceux qui l'ont choisie, le besoin le plus important.

L'accueil/animation revête également pour ceux qui ont choisi cette modalité, un besoin très important.

40 Taux de réponse: 76 %.

41 Taux de réponse: 89 %.

42 Taux de réponse: 99 %.

43 Taux de réponse: 90 %.

Par contre, le besoin de soutien, de conseil, d'accompagnement par rapport à l'organisation des ressources humaines salariées dont le télétravail est certes souvent cité (il arrive en 3<sup>e</sup> position) mais n'est pas considéré comme besoin n°1 par les opérateurs culturels qui l'ont choisi.

Enfin, le maintien des partenariats financiers, bien que moins souvent cité que les modalités précédentes (37 %), est considéré comme un besoin prioritaire par les opérateurs culturels qui l'ont coché.

**Tableau 12: Attentes et besoins des opérateurs culturels**

	Fréquence (Nombre de fois où la modalité est choisie indépendamment de son degré de priorité)	Besoin n°1	Besoin n°2	Besoin n°3
Maintien de la vie de l'association à distance (gouvernance, management...)	45%	48%	24%	27%
Accueil, animation	40%	47%	28%	24%
Organisation des ressources humaines salariées (dont le télétravail)	40%	31%	48%	21%
Organisation des ressources humaines bénévoles (équipes sur le terrain, télé-bénévolat...)	16%	26%	36%	39%
Assistance et protection juridique pour trouver, si besoin, des solutions adaptées aux circonstances	24%	36%	34%	30%
Maintien des partenariats financiers	37%	49%	35%	17%
Facilités de trésorerie	19%	28%	44%	28%
Report de remboursement de crédit	2%	0%	33%	67%
Suspension de paiements courants (charges fixes)	8%	17%	50%	33%
Réorientation des activités	34%	28%	35%	37%

## CONCLUSION

Les mesures de confinement qui sont entrées en vigueur dès le 18 mars ont fortement ralenti l'activité économique du pays.

La culture n'a pas été épargnée... Les cinémas, les théâtres, les musées, les centres culturels, les bibliothèques... doivent fermer leurs portes.

Malgré de nombreuses revendications de la part des opérateurs culturels, la culture n'a pas été jugée comme un besoin essentiel. Et pourtant, comme on l'a souvent entendu à la radio ou lu dans la presse écrite, la culture est la nourriture de l'âme.

Les opérateurs culturels ne peuvent que constater les dégâts: annulation totale des activités/événements pour certains, annulation partielle pour d'autres mais avec un maintien finalement faible des activités, voire une mise en veille.

En corolaire, les conséquences sur le plan financier ne se font pas attendre: perte de revenus totale ou partielle d'activités, dépenses engagées devenues inutiles, dépenses supplémentaires nécessaires pour continuer à accomplir les missions...

Face à cette situation, les opérateurs culturels s'organisent, plus de la moitié d'entre eux réorientent leurs activités et c'est vers le numérique que la grande majorité se tourne.

Pour leur personnel, les opérateurs culturels optent en nombre pour le télétravail et nous constatons, lors de cette première enquête, une faible part du personnel qui est mise au chômage partiel. Avec leurs publics, ils tentent de maintenir le contact.

Pour tenir le cap, certains opérateurs culturels se tournent vers les différents niveaux de pouvoir, et largement vers la FW-B, pour bénéficier de mesures de soutien.

Le déconfinement progressif au moment de l'enquête, avait redonné une lueur d'espoir mais la dynamique de relance sera ébranlée par l'arrivée de la seconde vague épidémique et le retour au confinement.

C'est malheureusement dans les prochains mois que nous pourrions véritablement prendre la mesure des dégâts économiques liées au Covid-19.

C'est pourquoi, il serait intéressant, pour l'Observatoire des politiques culturelles, de poursuivre ses travaux, avec le lancement, dans les prochains mois, nous l'espérons, d'une seconde enquête comportant probablement un volet qualitatif afin de mettre en parallèle les tendances observées avec les réalités de terrain. Cette seconde étape est actuellement en cours de discussion entre les partenaires de cette première enquête.







FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

Cogit'OPC est téléchargeable sur le site de l'Observatoire des politiques culturelles  
à l'adresse: <http://www.opc.cfwb.be>